

Avis de constitution

SOCIETE « AMANA GROUPE CI » en abrégé « AGCI »

Siège Abidjan Cocody ANGRE gème tranche en face  
du lavage KC, Lot :512, Ilot: 23,, Lot 512, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/01/2026, et enregistrés le 13/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMANA GROUPE CI » en abrégé «  
AGCI »

Objet : IMMOBILIER-  
ACHAT & VENTE DE BIENS, LOCATION-  
GESTION IMMOBILIERE-  
PROMOTION IMMOBILIERE-  
CONSTRUCTION ET REHABILITATION-  
AMENAGEMENT FONCIER, ESTIMATION ET  
EXPERTISE-  
BTP-  
LOCATION ET VENTE DE VEHICULE TOUT GENRE,  
IMPORTER ET LOCAL-  
NETTOYAGE ET ENTRETIEN-  
SECURITE/GARDIENNAGE-  
TRANSPORT PUBLIC-  
MAINTENANCE ET DEPANNAGE-  
INFORMATIQUE-  
COMMUNICATION -  
CONSEIL ET FORMATION -  
EVENEMENTIEL-  
GESTION ADMINISTRATIVE-  
MISE EN RELATION-  
FOURNITURE DE BUREAU ET INFORMATIQUE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de

commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody ANGRE gème tranche en face du lavage KC, Lot :512, llot: 23,, Lot 512, llot 23

Dirigeant(s) M DIABATE FATOGOMA (GÉRANT), M KONE KARAMOKOTCHE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00668 du 05/02/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°08078/GTCA/RC/2026 du 05/02/2026

